

PAR BASTIEN SCORDIA

2 janvier 2024, 11:49, mis à jour le 15 janvier 2024, 09:38

Lancement imminent de la concertation sur la réforme de la fonction publique

Dans un courrier adressé aux syndicats et aux employeurs, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini, annonce l'organisation d'échanges bilatéraux début janvier pour "*arrêter le contenu*" du futur projet de loi de réforme de la fonction publique.



Le voile est en passe de se lever sur la nouvelle grande réforme de la fonction publique, cette réforme censée la rendre "*plus attractive et plus moderne*". Dans un courrier adressé aux syndicats et aux employeurs publics avant Noël, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini, annonce le lancement imminent des concertations sur le futur projet de loi de réforme dont la version finale doit être présentée au mois de février. Des "*échanges bilatéraux*" seront ainsi organisés début

janvier pour *“arrêter le contenu”* de ce nouveau texte qui succédera à la loi de transformation de la fonction publique de 2019, indique le ministre.

Dans son courrier, Stanislas Guerini répète notamment son souhait d'aboutir à un texte *“très resserré”* autour d'une vingtaine de mesures. Des mesures qui, explique-t-il, seront *“conçues pour donner des marges de manœuvre supplémentaires fondées sur la confiance dans les acteurs et la valorisation de leur engagement”*.

Rémunération au mérite

Sans la citer explicitement, le ministre confirme ainsi la volonté du gouvernement de développer la rémunération au mérite dans la fonction publique. Une perspective déjà vivement critiquée par les syndicats.

“Je souhaite, dans un cadre qui réaffirme notre attachement au statut et à ses fondamentaux, valoriser plus encore la responsabilité des employeurs publics comme l'engagement des agents du service public dans l'exercice de leurs métiers, en leur faisant plus confiance, en reconnaissant mieux leur implication et les protégeant mieux”, développe Stanislas Guerini.

Au-delà, au travers de sa future réforme, l'exécutif vise un *“renforcement de l'efficacité de la fonction publique”* pour qu'elle *“contribue mieux encore à l'efficacité du service public”* tout en *“accroissant l'attractivité des emplois publics”*. Un chantier de taille, étant donné la difficulté actuelle de la fonction publique à attirer et à recruter.